

24
mai
2012

Petit-déjeuner conférence

Solvabilité II

Processus de production des états réglementaires

La production des états réglementaires Solvabilité II, dans les délais imposés par le régulateur, nécessite un travail commun et complémentaire des directions technique, financière et comptable au sein de vos sociétés d'assurance. Des contraintes fortes de délais, des directions métiers nombreuses et des systèmes d'information sources multiples, vous incitent à mener une importante réflexion sur le processus de production des états réglementaires Solvabilité II.

Ce processus complexe et transverse est l'occasion de faire travailler ensemble de nombreuses parties prenantes au sein de vos structures. Il demande aux directions métiers & support de collaborer activement afin d'être en mesure de produire les états réglementaires consolidés.

Pour remplir ces objectifs, au regard des délais et des risques opérationnels associé, la composante pilotage du processus vous permettra, sans aucun doute, de placer la performance opérationnelle au cœur du dispositif.

Marc Dupuis, directeur associé
Bénédicte Porrot, senior manager
Thibault Gauthier, consultant actuariaire

8h30 : Accueil des participants

9h00 : Introduction

- > *De la nécessité de formaliser le processus de production des états réglementaires Solvabilité II*

9h15 : La formalisation du processus de production des états réglementaires

- > *La formalisation du processus, un levier de performance*
- > *Les outils de formalisation de processus (BPM, Six Sigma, etc.)*
- > *Le rôle du contrôle interne : identification des risques, sécurisation, documentation*

9h45 : Le pilotage du processus de production des états réglementaires

- > *La planification du processus*
- > *Les outils méthodologiques de pilotage du processus (GANTT, PERT, RACI, etc.)*
- > *Le suivi des risques opérationnels tout au long du processus*
- > *L'amélioration continue et l'optimisation*

10h15 : Questions / réponses

10h30 : Fin du petit-déjeuner

Les horaires

Durée : 1h30
8h30 : Café d'accueil
9h00 : Présentation
10h15 : Question-réponse
10h30 : Fin du petit-déjeuner

Qui sommes-nous ?

Société de conseil en actuariat et gestion des risques, OPTIMIND est un interlocuteur de référence pour les assureurs, mutuelles, banques et grandes entreprises qui souhaitent un partenaire métier les accompagnants dans leurs projets.

Où ?

Optimind – Auditorium
46 rue La Boétie
75008 Paris

**Le nombre de places étant limité,
nous vous invitons à confirmer votre présence avant le 22 mai 2012.
Pour vous inscrire : pdj@optimind.fr / Réf. 120524**